

# 9

## Publics de l'enseignement spécialisé : importance relative selon l'âge et le niveau socioéconomique

Entre 6 ans et 12 ans, la proportion de jeunes inscrits dans l'enseignement spécialisé par rapport à la population totale de l'enseignement obligatoire quadruple.

A partir de 13 ans, on assiste à un repli substantiel de la proportion de jeunes inscrits dans l'enseignement spécialisé, suite à une transition, essentiellement des jeunes inscrits dans le type 8, vers l'enseignement secondaire ordinaire.

Le taux de fréquentation de l'enseignement spécialisé est très sensible au niveau socioéconomique de l'élève : il est de 1,5 % chez les 10 % des élèves résidant dans les quartiers les plus favorisés et s'élève à 5,9 % chez les 10 % des élèves résidant dans les quartiers les plus défavorisés.

Cet indicateur montre le rapport entre le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé et le nombre total d'élèves inscrits dans l'enseignement maternel et obligatoire<sup>1</sup> selon l'âge (figure 1) et le niveau socioéconomique du quartier de résidence de l'élève (figure 2). Seuls les élèves domiciliés en Belgique sont pris en considération dans cet indicateur.

La figure 1 met en évidence, pour chaque âge, la proportion de jeunes inscrits dans l'enseignement spécialisé par rapport à la population totale de l'enseignement maternel et obligatoire, en distinguant les types<sup>2</sup> d'enseignement spécialisé fréquentés. Cette figure permet ainsi de visualiser à quel moment du cursus scolaire l'enseignement spécialisé accueille la plus forte proportion d'élèves.

C'est à l'âge de 12 ans que la proportion d'élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé est la plus forte : 7 % chez les garçons et 4,3 % chez les filles. A l'âge de 6 ans, ces mêmes proportions sont respectivement de 1,7 % et 0,9 %. La croissance de la proportion d'élèves dans le spécialisé au fil des âges se produit, pour l'essentiel, dans deux types d'enseignement, le type 8 (troubles instrumentaux) et le type 1 (arriération mentale légère), où la proportion de jeunes inscrits passe de 0,7 % chez les garçons de 6 ans à 4,9 % chez les garçons de 12 ans et de 0,3 % à 3,4 % chez les filles du même âge.

A partir de 13 ans, on assiste à un repli substantiel de la proportion de jeunes inscrits dans l'enseignement spécialisé ; chez les garçons, ils ne sont plus que 5,1 % et, chez les filles, 3,3 % à fréquenter cet enseignement. D'une manière plus précise, cette chute est due à une forte diminution du taux de fréquentation dans le type 8 (troubles instrumentaux), légèrement compensée par une hausse du taux de fréquentation dans le type 1 (arriération mentale légère). La raison est qu'entre 12 et 13 ans, une partie importante des élèves de l'enseignement spécialisé passent du niveau primaire au niveau secondaire et que ce passage, pour les jeunes inscrits dans le type 8 (troubles instrumentaux), se traduit soit par un transfert vers le type 1 (arriération mentale légère), le secondaire spécialisé n'organisant pas le type 8, soit par un transfert vers l'enseignement secondaire ordinaire.

Pour réaliser la figure 2, la population de l'enseignement maternel

et obligatoire de la Communauté française a tout d'abord été répartie en déciles par niveau socioéconomique (du quartier de résidence de l'élève) croissant. Dans chaque classe de population, la proportion d'élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé a ensuite été calculée, en distinguant les types d'enseignement fréquentés. La figure 2 montre combien le taux de fréquentation de l'enseignement spécialisé est sensible au niveau socioéconomique de l'élève (capté au travers de l'indice socioéconomique de son quartier de résidence).

Pour les 10 % des élèves résidant dans les quartiers les plus favorisés (niveau 10 de la figure 2), la proportion de jeunes inscrits dans l'enseignement spécialisé est de 1,8 % chez les garçons et de 1,2 % chez les filles. A l'opposé, pour les 10 % des élèves résidant dans les quartiers les plus défavorisés (niveau 1 de la figure 2), le taux de fréquentation de l'enseignement spécialisé est de 7,3 % chez les garçons et de 4,5 % chez les filles, soit quatre fois supérieur.

L'écart des taux de fréquentation de l'enseignement spécialisé en fonction du niveau socioéconomique est surtout accentué dans le type 1 (arriération mentale légère). Dans la classe de population au niveau socioéconomique le plus élevé, la proportion de jeunes inscrits dans le type 1 est ainsi de 0,3 % (chez les garçons et chez les filles) tandis que dans la classe de population au niveau socioéconomique le plus bas, le taux de fréquentation du type 1 est de 2,9 % chez les garçons et de 2,1 % chez les filles, soit huit fois supérieur.

### Glossaire

Types d'enseignement spécialisé :

Type 1 : arriération mentale légère

Type 2 : arriération mentale modérée ou sévère

Type 3 : troubles caractériels et/ou de personnalité

Type 4 : déficiences physiques

Type 5 : maladies

Type 6 : déficiences visuelles

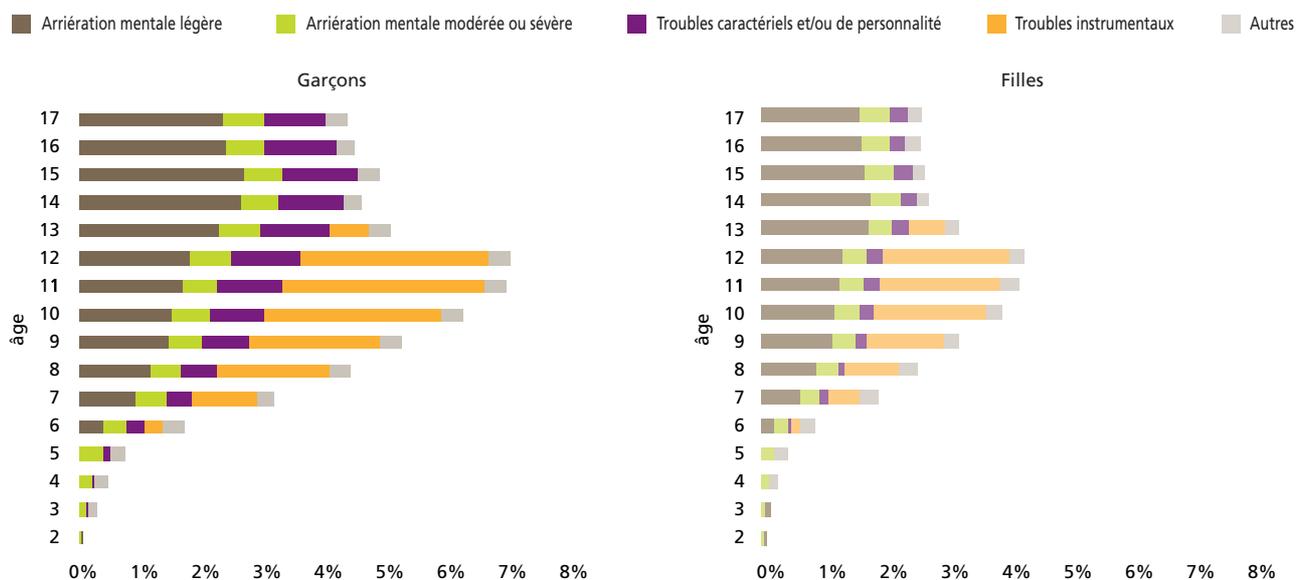
Type 7 : déficiences auditives

Type 8 : troubles instrumentaux

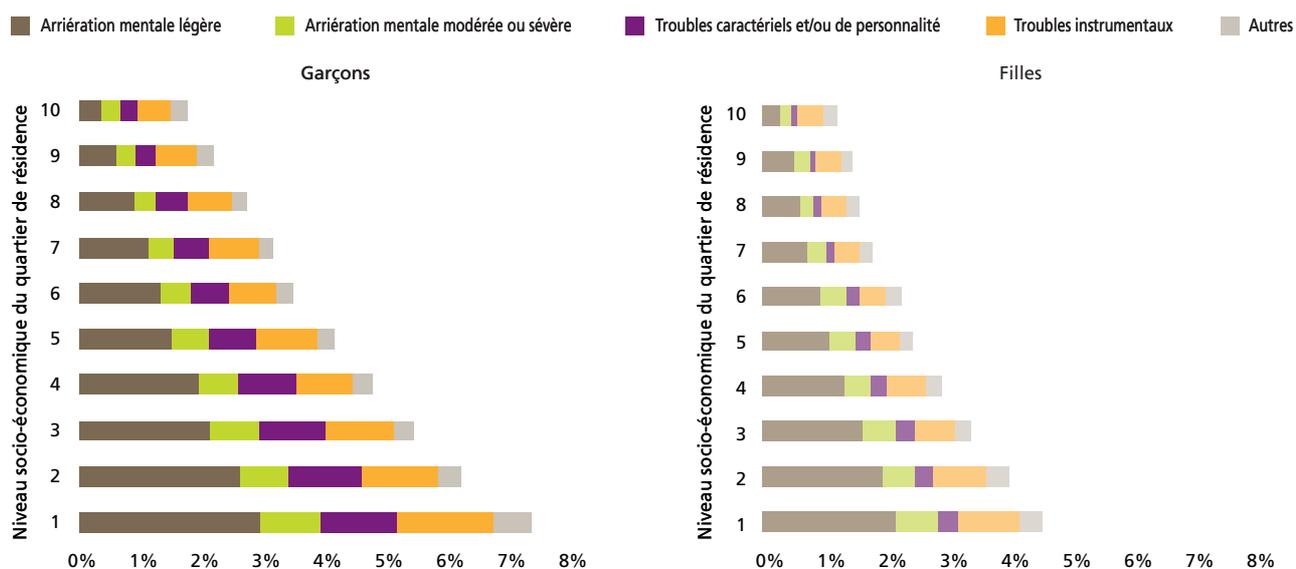
1 Enseignement secondaire en alternance (CEFA) inclus.

2 Par souci de lisibilité des figures, les types 4 (déficiences physiques), 5 (maladies), 6 (déficiences visuelles) et 7 (déficiences auditives) ont été regroupés dans la rubrique « autres » ; leurs effectifs cumulés représentent moins de 10 % du total des effectifs de l'enseignement spécialisé.

## 9.1 Proportion d'élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé par rapport à la population totale de l'enseignement maternel et obligatoire, selon l'âge et le sexe – Année scolaire 2005-2006



## 9.2 Proportion d'élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé par rapport à la population totale de l'enseignement maternel et obligatoire, selon le niveau socio-économique du quartier de résidence et le sexe – Année scolaire 2005-2006



Au niveau 10, les 10 % des élèves résidant dans les quartiers les plus favorisés, la proportion de jeunes inscrits dans l'enseignement spécialisé est de 1,8 % chez les garçons et de 1,2 % chez les filles ; au niveau 1, les 10 % des élèves résidant dans les quartiers les plus défavorisés, le taux de fréquentation de l'enseignement spécialisé est par contre de 7,3 % chez les garçons et de 4,5 % chez les filles.